

Question: Utilisation des bouches de lavage dans le 14^e arrondissement

Depuis plusieurs mois est observé, dans les secteurs Alesia-Didot et Daguerre, une utilisation des bouches de lavage particulièrement inhabituelle. Pour certaines, le débit est tel qu'une partie de la chaussée est inondée, stations Velib' comprises, pour d'autres elles fonctionnent des jours entiers sans nécessairement d'intervention de nettoyage. Bien que la production de cette eau non potable soit garantie par la ressource Seine, on peut se demander si cette éventuelle utilisation excédentaire ne pourrait pas être employée à meilleur escient, pour l'arrosage public par exemple.

En effet, les milliers de m3 de cette eau déversés chaque jour dans les rues de Paris finissent dans les eaux usées et entraînent notamment le rejet de tonnes de saletés de la chaussée ou du trottoir (mégots etc.), ce qui augmente le volume d'eau à traiter avant rejet dans la Seine.

Le propos n'est naturellement pas de remettre en cause l'utilité de ces 13 000 bouches de lavage dans Paris, réseau historique et unique au monde datant du Second Empire, mais d'essayer de mieux comprendre si leur emploi est toujours pertinent, coordonné et maîtrisé. En effet, ces bouches de lavage ne sont vraiment utiles que si une personne ou un engin mécanique passe le balai sur le trottoir ou sur la chaussée.

Enfin, alors que l'écologie doit être au cœur des politiques urbaines, de telles pratiques pourraient apparaître comme paradoxales auprès des habitants qui, nous en sommes persuadés, aimeraient avoir une meilleure information sur l'utilisation de ces bouches de lavage et leur intégration dans le plan de propreté et d'entretien des rues de Paris.

Nous savons, Madame la Maire, votre attachement aux questions de propreté de notre arrondissement, en témoigne sa dégradation au cours de votre premier mandat. Nous vous saurions donc gré de nous apporter des éclaircissements sur un les points suivants :

- auriez-vous des éléments complémentaires permettant de justifier cette utilisation inhabituelle ?
- avez-vous prévu de remédier à cet état de fait en agissant auprès des services de propreté ?
- est-il prévu d'informer les Parisiens, et a minima les habitants du 14^e sur l'utilisation de ces bouches ? En effet, il n'en est fait mention qu'une seule fois sur le site www.paris.fr.